

PERTUÉ Théophile Jacques  
Né à Rochefort le 6 novembre 1834

Études à Combré

Tomme Angers 17 mai 1856

Minné " 6. 6. 57

1/2 diac " 29. 5. 58

1 diac " 17. 6. 59

Fête " 17 XII. 59

Suite d'étude à Combré 2 ans

Vie. A. Pierre Cholet 27. 9. 1860

Aum. Bon Pasteur Angers 8. 9. 1872

Aum. Hôpital St-Sauveur 25. 6. 1876.

Décédé le 2 Janvier 1893

non marchand

SR-1893 f. 91

Après une touchante allocution de M. le curé de Notre-Dame de Beaupréau, on chanta l'absoute ; puis le cortège se dirigea vers le cimetière, et le corps fut déposé dans la fosse, à l'endroit que M. le Curé avait souvent désigné lui-même.

C'est là qu'il repose, c'est là que les paroissiens de la Chapelle aimeront à venir prier. Pour nous, qui avons été ses confrères et ses amis, puissions-nous, instruits par son exemple, vivre et mourir comme lui !

V.

### M. l'abbé Pertué

Le lendemain du jour où l'enfant chrétien souhaite gentiment à ses parents et bienfaiteurs, avec toute sorte de biens ici-bas « *le Paradis à la fin de leurs jours* », Dieu faisait passer de cette vie à une vie meilleure un de ses fidèles serviteurs, M. l'abbé Pertué, ancien aumônier de l'hospice de Saumur, à qui de tels souhaits de bonne année venaient d'être offerts. Qu'il nous soit permis de consacrer quelques lignes à honorer la mémoire de ce bon prêtre.

Né en l'an 1834, à Rochefort-sur-Loire, d'une famille très honorable et profondément chrétienne, comme on est heureux d'en rencontrer encore, grâce à Dieu, dans notre bel Anjou, Théophile Pertué se fit remarquer de bonne heure, spécialement par les qualités maîtresses du cœur et une sincère piété. Aussi l'excellent curé de sa paroisse natale le distingua-t-il parmi ses petits compagnons d'école et de catéchisme ; il lui fit apprendre les premiers éléments de la langue de l'Eglise et le dirigea vers Combrée. Nous n'avons rien, sans doute, de bien extraordinaire à dire du séjour en cette charmante maison d'éducation et des études de notre candidat au sacerdoce. Le jeune collégien fut toujours studieux et toujours noté parmi les meilleurs élèves. C'est déjà quelque chose. Nous croyons même pouvoir affirmer que le bon Père Piou, son directeur, ravi de sa ferveur et de son zèle, songea à le préparer pour les missions étrangères. La chétive santé du futur aumônier lui fit abandonner un tel projet.

Nous ne suivrons ni le jeune lévite au séminaire, où dans le travail, la régularité et la piété, il acheva sa préparation au sacerdoce, ni le jeune prêtre à son cher Combrée, où il remplit pendant deux ans, les humbles et importantes fonctions de surveillant.

En l'année 1861, nous le voyons arriver comme vicaire dans la populeuse paroisse de Saint-Pierre de Cholet, apportant avec lui de la science, du zèle et de la piété, mais aussi, hélas ! une petite santé. Il y restera douze ans, travaillant, comme s'il eût été plus robuste, à cultiver ce champ fertile du père de famille. Bien vite, nous dit-on, les âmes pieuses, les hommes de foi devinèrent le bon confesseur, le vrai directeur dans la personne du jeune abbé, si pieux, si bon, si édifiant lui-même, qu'on voyait parfaitement exact à remplir du matin jusqu'au soir tous les devoirs du ministère paroissial et mettant toujours en pratique ce précepte de la sagesse divine et du bon sens : « *Medice cura te ipsum.* » En effet

parmi mes plus lointains souvenirs d'enfant, vit toujours celui du bon prêtre qui venait fréquemment, régulièrement et... tout doucement au petit bourg de Mazières, trouver un homme de Dieu que la piété choletaise qualifiait du beau titre de curé d'Ars. Comment, se disait un peu étonné le petit enfant d'alors, comment M. Pertué a-t-il besoin de se confesser et surtout si souvent ? Il ignorait apparemment, le théologien en herbe, que la pénitence est le bain qui lave, préserve et fortifie les âmes. On peut certainement juger par ce fait de la fidélité du jeune vicaire à tous les exercices et à toutes les pratiques qui sont l'aliment nécessaire à la piété sacerdotale, et l'on peut également croire que son ministère, assez pénible et laborieux d'ailleurs, n'a pas été sans fruits quand, vingt ans après son départ de cette paroisse, on entend d'estimables Choletais vous dire que son souvenir y est encore vivant.

Tout nous fait penser qu'il en est ainsi dans la maison du Bon-Pasteur d'Angers, où M. Pertué passa quatre années, au sortir de Cholet, quatre années d'un absolu et pur dévouement, consacrées au service des pauvres pénitentes. Ce ne fut là qu'une halte. L'aumônier de l'hospice général de Saumur ayant été nommé à la cure de Fontevrault, M. l'abbé Pertué fut appelé par l'autorité diocésaine à ce nouveau poste de dévouement.

Nul doute que la réputation de zèle et de piété du bon abbé l'avait précédé à Saumur, car il me souvient de la façon dont il fut accueilli par l'hospice et particulièrement par les âmes admirables qui y consacrent généreusement leur vie au soin des pauvres malades, des petits orphelins et des vieillards. Le jour de son arrivée fut donc un jour de fête. C'est là que nous l'avons vu, nous, ses collègues et ses amis, seize années durant, travailler avec un courage au-dessus de ses forces, vivre de dévouement et d'abnégation, se montrer constamment le serviteur et l'ami des petits, des pauvres, des malades et des infirmes à qui, désormais, il avait résolu de vouer le reste de ses jours.

C'étaient bien eux, en effet, c'étaient ses pécheurs, ses agonisants, ses mourants, qui étaient l'objet constant de sa sollicitude pastorale et de ses préoccupations. Ne pensez pas, cependant, ô lecteur, que ce prêtre fût triste et morose, et d'un commerce peu agréable. Loin de là. Aussi bon confrère que bon aumônier, par son amabilité, son rire franc, la façon charmante dont il plaisantait ou laissait plaisanter de ses infirmités personnelles, il rappelait à ses amis cette fleur gracieuse qui montre sa tête au-dessus de la neige, ou cette autre qui ouvre sa belle corolle au milieu des épines.

Pourquoi faut-il que des luttes, bien pénibles pour son caractère essentiellement pacifique, soient venues ajouter encore à son travail et à ses ennuis. Son traitement supprimé, il a vécu près de dix ans des aumônes volontaires des catholiques saumurois. Pourtant, y a-t-il un traitement plus nécessaire et plus mérité que celui du prêtre des pauvres ? Espérons qu'un jour l'Administration hospitalière de Saumur saura montrer qu'elle le comprend, en faisant, en faveur du digne successeur de M. Pertué, acte de justice et de réparation.

Depuis environ un an, le bon aumônier avait donné sa démission et s'était retiré dans la maison de Sainte-Anne de Nantilly, où il était l'objet de soins attentifs et affectueux. Une paralysie progressive l'avait frappé vers la fin de l'été dernier et réduit en un état bien pénible pour lui et les siens, quand, subitement, le 1<sup>er</sup> janvier, au soir, une congestion pulmonaire se déclara et le conduisit, en quelques heures, aux portes du tombeau.

Certes, il n'eut pas peur de la mort celui qui l'avait vue de si près pendant nombre d'années ; mais ce qu'il avait fait pour les autres il se hâta de le faire pour lui-même : de toute l'énergie de sa volonté il réclama, par signes, la réception de tous les sacrements, et, fortifié par le Dieu qu'il avait tant aimé pendant sa vie, invoquant de temps à autre Marie, et fixant l'image vénérée de saint Joseph, il rendit sa belle âme à son Créateur et Sauveur. Qu'une telle mort est enviable pour un chrétien après une sainte vie !

Aussi, M. le Curé de Saint-Pierre, ami intime du défunt, dans l'éloge qu'il en fit en présence de sa famille, d'un nombreux clergé, des délégués de l'hospice et de toute la pieuse assistance, réunie autour de ses restes mortels, dans la vaste église de Nantilly, put sans crainte lui appliquer ces paroles de nos Saintes Ecritures : « *Serve bone et fidelis*, etc. Bon et fidèle serviteur, vous avez été fidèle dans les petites choses de cette terre, dans les humbles fonctions qui vous ont été successivement confiées, je vous établirai sur les grands biens de mon royaume céleste. » M. Baudriller émut vivement son auditoire, lorsqu'il s'écria en terminant cet éloge délicat et mérité : Seigneur, nous venons de montrer la fidélité et le dévouement de votre bon serviteur pendant le cours de sa vie terrestre, à vous de prononcer les dernières paroles de notre texte, et dire à l'ami que nous pleurons : « *Intra in gaudium Domini tui.* » Oh ! oui, dites-lui dès maintenant ces consolantes paroles, nous vous en prions, nous ses collègues et ses amis ; ils vous en prient cette sœur chérie, ces parents bien aimés ; elles vous en prient ces excellentes religieuses de l'hospice, dont il a été le consolateur et le soutien dans les difficultés de leur admirable vie ; ils vous en prient ces malades, ces pauvres vieillards à qui il a procuré le suprême bonheur d'une mort chrétienne et pleine d'espérance ; oui, mon Dieu, dites à notre regretté défunt, à votre bon et fidèle serviteur : *Entrez dans la joie de votre Maître !*

Nous terminerons, nous aussi, par ces belles paroles l'éloge que nous avons essayé de faire de M. l'abbé Pertué. Gardien de ses cendres, nous prierons pour lui et nous espérons que du haut du Ciel il priera bientôt pour nous.

### Fête de Notre-Dame de l'Usine et de l'Atelier

Dimanche dernier avait lieu à Saint-Joseph une imposante cérémonie. Le chœur, rempli d'hommes en son entier, ainsi qu'une grande partie des chapelles latérales, présentaient l'aspect des jours de fête ; le reste de la nef était occupé par des fidèles accourus en grand nombre à la solennité.

**PERTUE 5082 Théophile, Jacques (1834-1893)**

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (maître d'études) de diocèse d'Angers de 1859 à 1860